

# De nouveaux webinaires proposés par la CNIL aux entreprises



© 2024 Les Echos Publishing

Les webinaires présentés par des agents de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) durent environ 45 minutes chacun et traitent tous de sujets ou d'actualités en lien avec la protection des données. Pour 2024, les prochains sujets abordés concerneront le transfert de données hors de l'UE (le vendredi 7 juin à 11h) ou encore l'appariement de données avec le Système National Des Données De Santé (le mardi 25 juin à 11h). À l'issue du webinaire, les participants pourront poser des questions et échanger avec les animateurs.

Les webinaires sont accessibles uniquement sur inscription préalable, le nombre de places étant limitées.

## Des sujets accessibles en replay

Tous les sujets traités sont ensuite accessibles librement en replay. En 2022, il avait notamment été question de sujets comme : « Les violations de données personnelles : de quoi s'agit-il et comment réagir ? » ; « IA et données personnelles : principes et outils pour la conformité » ; « Recommandation sur les mots de passe : quels sont les principaux changements ? ». Ceux de 2023 concernaient, par exemple, « Le recrutement : de nouveaux outils proposés par la

CNIL » ; « Caméras « augmentées » dans les espaces publics : quelle est la position de la CNIL ? » ; « Les fondamentaux de la sécurité des traitements de données personnelles ».

Pour en savoir plus : [www.cnil.fr/](http://www.cnil.fr/)

© 2024 Les Echos Publishing